



PETITE ENFANCE

Réforme des modes d'accueil

LE GOUVERNEMENT ANNONCE QU'IL PASSERA EN FORCE
PAR ORDONNANCES AVANT L'ÉTÉ 2019

Suite à l'adoption de la loi pour un État au service d'une Société de Confiance (loi ESSOC), la nouvelle réforme de la Petite Enfance avance à grands pas... plombant une fois de plus la qualité d'accueil des enfants, mais aussi les conditions de travail des professionnel.le.s.

À ce jour, aucun document présentant ces futures ordonnances n'a été officiellement communiqué par le gouvernement... Néanmoins, la CGT a pu avoir écho des mesures très inquiétantes qui se profilent :

- Une baisse du ratio d'encadrement par des professionnel.le.s qualifié.e.s !
- Une augmentation du nombre d'enfants par professionnel.le !
- L'accueil d'enfants en surnombre «à titre exceptionnel», validé au quotidien ;
- Une inflation du nombre d'enfants en micro-crèches, passant de 10 à 16 !

- Une réduction de la surface d'accueil par enfant : 5,5 m² au lieu de 7m² actuellement !

Améliorer la «productivité» et la «rentabilité» des établissements de jeunes enfants aux dépens de leur qualité d'accueil et des conditions de travail des professionnel.le.s, serait-ce la logique du projet gouvernemental ?

Dans un contexte d'exaspération générale, les attaques dirigées contre le pouvoir d'achat, le service public, le statut, les conventions collectives, les retraites et tous les droits collectifs, la CGT considère que l'heure est à la résistance et à la mobilisation pour bloquer ce projet qui vise à nouveau à une destruction du service public de la petite enfance et une réduction des coûts au détriment de l'intérêt des populations !

POUR le bien-être et la sécurité des enfants,
POUR des établissements d'accueil et un service public de qualité de la Petite Enfance,
POUR l'accès des assistant.e.s maternel.le.s à la médecine du travail,
POUR une politique ambitieuse de la Petite Enfance, véritable investissement pour l'avenir
de nos enfants et de notre société

la CGT appelle l'ensemble des professionnel.le.s
de la Petite Enfance à se mobiliser massivement

MARDI 19 MARS 2019,
journée de grève nationale intersyndicale et à rejoindre
les manifestations organisées dans tous les départements.
la CGT appelle à la mobilisation sur tout le territoire

JEUDI 28 MARS 2019

À Paris, le collectif *Pas de Bébé à la consigne* se rassemblera devant le Ministère des Solidarités
et de la Santé à 10 h00, invitant professionnel.le.s et parents à le rejoindre.